

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS CIEL option B vise à former un professionnel capable d'étudier et concevoir des produits électroniques, de réaliser et maintenir des produits électroniques, de mettre en œuvre des réseaux informatiques et d'assurer leur exploitation technique. Il doit maîtriser l'analyse de besoins, la conception de cartes électroniques, la réalisation de prototypes, les tests et essais, l'assemblage, l'intégration, la maintenance corrective et préventive, la configuration et mise à jour des réseaux, la sécurisation des systèmes, la gestion de projet, l'animation d'équipe et la relation client. La formation développe des compétences en électronique, en informatique, en réseaux, en cybersécurité, en intégration de systèmes, en test et validation, en production, en maintenance et en gestion de projet.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL), option B Électronique et réseaux, forme des techniciens supérieurs capables d'étudier, concevoir, produire, intégrer et maintenir des produits électroniques communicants, de réaliser des maquettes et prototypes, de mener des tests et essais, de produire et assembler des ensembles électroniques, de les intégrer dans un environnement (installation, paramétrage, conseils utilisateurs) et d'assurer leur maintenance et réparation. Il organise également des interventions d'installation de réseaux informatiques, assure leur exploitation technique et maintient leur état opérationnel (configuration, mise à jour).

MÉTIER VISÉS

- Technicien de maintenance électronique
- Technicien d'installation et de maintenance de réseaux
- Technicien d'intégration de systèmes électroniques
- Technicien de production électronique

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire est un spécialiste de l'étude, de la conception, de la production, de l'intégration et de la maintenance de produits électroniques. Il conçoit des cartes et/ou sous-ensembles électroniques communicants, réalise des maquettes et prototypes, mène des tests et essais, produit et assemble des ensembles électroniques, les intègre dans un environnement et assure leur maintenance et réparation. Il organise également des interventions d'installation de réseaux informatiques, assure leur exploitation technique et maintient leur état opérationnel.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37391/>

Niveau de diplôme : 5 (BTS)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
NSF	201 - 255 - 326
ROME	H1504 - H1209 - H1101 - I1305
FORMACODE	24491 - 24392 - 24340 - 24231
RNCP	37391

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)

Date d'enregistrement de la certification : 13/03/2023

Date d'échéance de la certification : 31/08/2028

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Julliot de la Morandière	LPO	Granville	Manche (50)
Jules Siegfried	LGT	Le Havre	Seine Maritime (76)
Raymon Queneau	LPO	Yvetot	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.